



## Cotisations et tarifs

Dès le 1<sup>er</sup> mai 2018

Finance d'inscription et kit de bienvenue	Unique	Fr. 30.- ( <i>à l'inscription</i> )
Cotisation actif junior jusqu'à 21 ans	Annuel	Fr. 516.-
	<b>Quadrimestriel</b>	<b>Fr. 172.-</b>
Cotisation actif senior dès 21 ans	Annuel	Fr. 576.-
	<b>Quadrimestriel</b>	<b>Fr. 192.-</b>
Membre passif / en congé	Annuel	Fr. 50.-
Membre invité	Annuel	Fr. 100.-
Membre d'honneur	Sans cotisation	
Troisième membre d'une même famille	Sans cotisation	
Judo-Ludo	Unique	Fr. 140.- ( <i>par session de 12 leçons</i> )
Passeport Jeune FSJ* ( <i>obligatoire jusqu'à 14 ans</i> )	Unique	Fr. 30.- ( <i>dès le 5<sup>ème</sup> Kyu ceinture jaune</i> )
Passeport Adulte FSJ* ( <i>obligatoire dès la 14<sup>ème</sup> année</i> )	Unique	Fr. 30.- ( <i>dès le 5<sup>ème</sup> Kyu ceinture jaune</i> )
Licence FSJ* <i>jusqu'à 13 ans, né(e)s en 2001</i>	Annuel	Fr. 40.- ( <i>sans le journal Dojo</i> )
Licence FSJ* <i>dès la 14<sup>ème</sup> année, né(e)s en 2000</i>	Annuel	Fr. 70.- ( <i>y compris Journal Dojo</i> )
* FSJ : Fédération Suisse de Judo		
<b>Le Judo Club Cortailod-Neuchâtel décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.</b>		
<b>Chaque membre est responsable de sa couverture d'assurance.</b>		

### Entrée au Club

#### Exemple de facturation nouveau membre juniors (enfants) :

Finance d'inscription Frs. 30.00 + cotisations trimestrielles ou au prorata de celui-ci + 1 judogi neuf ou d'occasion si celui-ci est acheté à notre boutique, le prix varie selon la taille du vêtement.

En option l'abonnement annuel au journal Dojo.

#### Ensuite :

Après l'obtention du grade de 5<sup>ème</sup> kyu (ceinture jaune). Le **Passeport jeune** Frs. 30.00 et la licence annuelle (Fr. 40.00 membre jusqu'à 13 ans et Fr. 70.00 dès la 14<sup>ème</sup> année) auprès de la FSJ vous seront facturés.

**Les cotisations se paient trimestriellement, à l'avance**, mais nous sommes naturellement à votre disposition en cas de difficultés ou pour tout complément d'information.

Les cours des enfants n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires. Cependant, durant les vacances d'été (6 semaines) un entraînement hebdomadaire est maintenu et chacun est libre d'y prendre part.

Les démissions sont à envoyer par écrit au comité du club un mois avant la fin d'un quadrimestre (31 mars, 31 juillet, 30 novembre).